



Règlement Coupe du Centre et Coupe de France d'eau libre du 2 et 3 juillet 2022.

Organisé par l'U.S.Vendôme Natation avec le soutien du Comité 41 de natation.



Article 1 : Date et lieu

Ces épreuves seront organisées le samedi 2 et le dimanche 3 juillet 2022 à la base de voile du lac de Villiers sur Loir par le club de l'Union Sportive Vendômoise de Natation avec le soutien du comité départemental de natation du Loir et Cher.

Article 2 : Programme

Toutes les épreuves se déroulent conformément aux règlements de la natation en eau libre.

Samedi 2 juillet :

- **La découverte : 200 mètres / - La confirmation : 500 mètres**

Départ à 15h30 afin de découvrir la discipline (200m) ou valider le Pass'compétition (500m) en eau libre (pour les licenciés FFN nés en 2011 et après). Elles sont ouvertes à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre à 10 € obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ. (Marquage à partir de 13h30, Briefing à 15h).

- **La compliquée : 2,5 km / - La difficile : 5 km / - L'extrême : 10 km (Championnat Régional)**

Ces épreuves constituent la seconde étape de la Coupe du Centre Val de Loire d'eau libre 2021 dont le départ sera donné à 11h00. Elles sont ouvertes à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre à 10 € obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ (Marquage à partir de 9 heures, Briefing à 10h30).

- **Le contre la montre par équipe : 1,5 km**

Départ de la première équipe à 16h30. Elle est ouverte à toute équipe composée de 3 nageurs (homme, femme ou mixte) licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre à 10 € obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ. (Marquage à partir de 15h, Briefing à 16h). Les nageurs d'une même équipe devront porter un bonnet identique. Les nageurs de chaque équipe partiront en même temps et devront parcourir l'intégralité du parcours ensemble, le chronomètre étant pris sur le 3ème arrivant.

Dimanche 3 juillet :

- **L'infiltrée : 2,2 km**

Départ à 11h. Ouvert à tout nageur homme et femme licencié pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre à 10 € obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ. (Marquage à partir de 8h30, Briefing à 10h30).

- **La Salamandre : 22 km**

Départ donné à 8 h 30 pour un délai maximum de 9 h, tout concurrent pourra être sorti de l'eau à partir de 17h30. **Cette épreuve peut être nagée seul ou en relais de 2 à 10 concurrents.** Dans le cas d'une épreuve par équipe il est laissé libre choix d'organiser les relais comme bon vous semble, la seule obligation sera de transmettre le relais dans la zone prévue à cet effet et de réaliser au minimum 1 tour entier de 2,2 km par relayeur.

Elle est ouverte à tous nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison en cours à la Fédération Française de Natation (prise de licence eau libre à 10 € obligatoire pour les nageurs non licenciés FFN). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ (Marquage à partir de 7 heures, Briefing à 8 heures). Les relayeurs peuvent arriver en cours de journée mais devront se soumettre au contrôle réglementaire au moins 30' avant leur départ.

Article 3 : Inscriptions

En ligne sur <http://www.eaulibreffn.fr/> jusqu'au 30 juin minuit ou directement sur site le jour de l'épreuve.

Afin de contracter la licence eau libre il sera demandé un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'eau libre en compétition.

Article 4 : Port de la combinaison et autres matériel

La température de l'eau sera relevée dès la mise en place de la compétition. Celle-ci déterminera l'autorisation de maintenir la compétition : - annulée si moins de 14°C, - port obligatoire du bonnet et d'une combinaison néoprène si température entre 14 et 16°C, - port autorisé d'une combinaison néoprène entre 16 et 20°C - combinaison néoprène interdite au-dessus de 20°C. L'organisateur devra impérativement prévenir les engagés au plus tard la veille de l'épreuve si la température est inférieure à 16°.

L'organisation autorise malgré tout le port de combinaison non homologuée (néoprène par exemple) ainsi que de palmes.

Dans ce cas de figure le nageur se verra participer "Hors Concours", son temps sera retenu mais il ne pourra prétendre à intégrer le moindre classement.

Article 5 : Récompenses

2,5 km :
- Podium Jeunes, Juniors et Seniors : filles et garçons nés en 1998 et après
- Podium maîtres : femme et homme nés de 1997 et avant

5 km :
- **Bon d'achat aux 3 premiers F et H au scratch de 100 € / 75 € / 50 €**
- Podium Jeunes, Juniors et Seniors : filles et garçons nés en 1998 et après
- Podium maîtres : femme et homme nés de 1997 et avant

10 km :
- **Prize money aux 3 premiers femmes et hommes au scratch de 150 € / 100 € / 50 €**
- Podium Jeunes, Juniors et Seniors : filles et garçons nés en 1998 et après
- Podium maîtres : femme et homme nés de 1997 et avant
- **Championnat régional du 10 km**

Contre la montre 1,5 km : - Récompense à la première équipe.

2,2 km :
- Podium Jeunes, Juniors et Seniors : filles et garçons nés en 1998 et après
- Podium maîtres : femme et homme nés de 1997 et avant

22 km :
- Récompense à chaque arrivant
- **Prize money aux 3 premiers femmes et hommes au scratch de 250 € / 150 € / 75 €**
- Podium Jeunes, Juniors et Seniors : filles et garçons nés en 1998 et après
- Podium maîtres : femme et homme nés de 1997 et avant

22 km en relais : - Récompense à la première équipe en fonction du nombre de relayeurs (2,3 4, etc.).

Les podiums seront récompensés par des coupes et/ou médailles et/ou lots.

Article 6 : Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation

Article 7 : Divers

Responsable de l'organisation : Wilfrid GRUEL - tél : 06 11 29 83 38 - mail: usvnatation41.entraineurs@gmail.com